Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 92 (1995)

Heft: 1-2

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du président

Mesdames et Messieurs, Chers Amis Apiculteurs,

En ce début d'année 1995, permettez-moi, amis apiculteurs faisant partie de cette grande famille des éleveurs d'abeilles de Suisse romande, de vous saluer très cordialement et de vous souhaiter, un peu tard il est vrai, une année heu-

reuse et pleine de satisfactions.

J'aimerais faire avec vous une rétrospective de l'année 1994 qui vient de se terminer. Il est bon parfois de faire le bilan de l'année qui passe, pas dans un but de regret ou de contemplation, mais simplement par reconnaissance pour tout ce qui nous a été donné de faire dans la joie et au service de la collectivité.

Le 22 janvier, assemblée de comité à Yverdon: rédaction de l'ordre du jour de l'assemblée des délégués du 19 mars 1994. Démission de M. Emile Crausaz, pour cause de départ à l'étranger. Présentation des comptes par notre administrateur, budget 1994 et cotisations. Il est également question des moniteurs, des conseillers, des assurances et du titre du journal.

Le 19 mars, assemblée des délégués des sections à Yverdon: voir PV, page

203 du «Journal suisse d'Apiculture» de juin 1994.

Samedi 26 mars, deuxième assemblée de comité de l'année: procès-verbal du comité du 22 janvier et de l'assemblée du 19 mars. Répartition des dicastères: notre ami Willy Debély reprend le dicastère «Conseils aux débutants», laissé vacant par Emile. Titre du journal, assurances, contrôle du miel: il est décidé une augmentation de Fr. 6.– à Fr. 10.– par tranche de 500 kg de miel contrôlé. Apimondia: il est décidé de convoquer à une assemblée de comité les présidents des fédérations apicoles de Suisse romande. Cette assemblée a été fixée au samedi 26 novembre 1994 à Yverdon.

Le 9 avril, Grange-Verney: assemblée des moniteurs-éleveurs.

Le 16 avril, Grangeneuve: remise des certificats aux nouveaux inspecteurs des ruchers.

Samedi 30 avril: Sion-Expo.

Le 14 mai, Alberswil, inauguration du rucher-école de Burgrain; représentants SAR: Jean-Paul Cochard et Robert Fauchère. Le même jour, assemblée de la fédération apicole tessinoise à Biasca; représentant la SAR: votre président.

Samedi 23 juillet, fête à Tovassière pour les 25 ans de mise à disposition des apiculteurs-éleveurs de reines de cette magnifique station de fécondation. Merci encore une fois à tous nos collègues valaisans, qui pendant 25 ans ont œuvré pour la bonne marche de cette station sans pareil.

Samedi 24 septembre, votre président représente notre société à l'assemblée

de la fédération suisse alémanique à Rüti (ZH).

Le 29 octobre, assemblée de comité à Yverdon; notre rédacteur nous présente deux projets de couverture pour notre journal. Un projet a été choisi et portera l'inscription «Revue suisse d'Apiculture». Ce projet paraîtra sur les numéros de février et mars, et l'assemblée du 18 mars 1995 décidera du changement ou non. Il fut question du concours des ruchers; notre responsable, Fer-

nand Bovy, nous fit remarquer qu'un suppléant pour sa fonction n'avait pas été désigné, sur quoi notre ami Willy Debély est désigné et accepte cette charge. Un suppléant, représentant de l'assemblée des délégués, devra être nommé par cette dernière au printemps. Question également du contrôle du miel. Il est alloué à différentes sections des indemnités du Fonds de propagande, pour un montant de Fr. 1800.—. La somme de Fr. 600.—, Prix Bertrand 1994, est donnée à la Fédération valaisanne, pour son engagement lors de la construction du rucher-école à Châteauneuf.

Samedi 26 novembre, quatrième assemblée de comité. Il est question des finances, de la cotisation 1996, qui devra être revue à la hausse au vu de l'augmentation de l'impression du journal et de la diminution des membres; l'effectif se monte au 26 novembre 1994 à 4121 apiculteurs. L'assurance vols et déprédations est toujours un souci pour le comité. Il y a beaucoup trop de sinistres; comment peut-on être apiculteur et voleur? Un projet de règlement du Fonds de publicité sera élaboré et soumis à l'AD 1995. A 14 h, le président a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux présidents des sept fédérations. Une franche discussion est ouverte; il sera question du nombre des moniteurs, de la restructuration du Liebefeld, des indemnités pour les conseillers et les moniteurs, de la bibliothèque de la SAR, du contrôle du miel et du prix du miel. D'Apimondia, de la cotisation 1996, du journal et des vœux des fédérations.

Par ces quelques lignes, j'espère vous avoir donné une image du travail de votre comité, lors de ses assemblées.

Je ne vous ai pas parlé de toutes les tâches que chacun accomplit chez lui et sans faire grand tapage, afin que la Société romande d'apiculture continue à vivre et à accomplir avec sérieux les tâches qui sont les siennes.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collaborateurs du comité central pour leur dévouement et leur collégialité.

Votre président

A VENDRE, pour cause de décès (sur terrain à louer), un

CHALET

avec petite terrasse et barbecue et un **rucher** attenant, exploitable sur place, de 30 ruches suisses, dont 17 habitées, avec matériel d'exploitation, 10 km à l'ouest de Neuchâtel.

Renseignement téléphonique: (038) 421073.

